

BÉNÉFICIER D'UN PASS MÉTIERS

€ COÛT

gratuit



CONTACT

Claire MADORE

05.55.45.15.42

claire.madore@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Permettre aux jeunes scolarisés (de la 4^{ème} à la Terminale) et aux étudiants de découvrir un métier et le monde du travail à travers un stage de 5 jours maximum durant les vacances scolaires
- Permettre aux entreprises de faire découvrir des métiers de l'entreprise à des jeunes pour susciter des vocations ou choix d'orientation



PUBLIC

Les collégiens (4^{ème} et 3^{ème}), lycéens et étudiants

Avoir au moins 14 ans



PRESTATIONS

La CCI de Limoges et de la Haute-Vienne joue le rôle de facilitateur entre l'entreprise et le jeune qui a trouvé une entreprise pour l'accueillir (stage non rémunéré d'une durée maximale de 5 jours).

Concrètement, les différentes étapes pour bénéficier du pass métiers passent par :

- Retrait de la convention de stage à la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne
- Signature par le stagiaire et l'entreprise de la convention
- Prise en charge de l'assurance par la CCI
- Validation de la convention par la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne

Une opportunité pour les jeunes de :

- Découvrir le monde de l'entreprise
- Connaître les réalités du métier envisagé et éviter les erreurs d'orientation
- Valider un projet de formation par apprentissage

Une opportunité pour les entreprises de :

- Faire découvrir des métiers de l'entreprises à des jeunes pour susciter des vocations ou choix d'orientation
- Accueillir un jeune, gratuitement et sans engagement, dans un cadre sécurisé
- Évaluer sa motivation avant la signature d'un éventuel contrat d'apprentissage



LES +

- un cadre sécurisé pour rapprocher les jeunes et les entreprises
- permettre aux jeunes de choisir leur filière en connaissance de cause
- une relation gagnant-gagnant
- une excellente méthode de découverte des différents métiers présents dans les entreprises

CCI de Limoges et de la Haute-Vienne - 16, place Jourdan - 87000 Limoges

Document non contractuel - 25/04/2018

